



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
8 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2016**

6-9 septembre 2016, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour le Brésil (2017-2021)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Considérations générales . . . . .	2
II. Priorités du programme et partenariats . . . . .	5
III. Administration du programme et gestion des risques . . . . .	9
IV. Suivi et évaluation . . . . .	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Brésil (2017-2021) . . . . .	12



## I. Considérations générales

1. Le Brésil a connu une décennie de progrès socioéconomique entre 2002 et 2014, lors de laquelle plus de 26 millions de personnes sont sorties de la pauvreté et les inégalités ont été réduites de manière significative (le Coefficient de Gini est passé de 0,60 à 0,53).<sup>1</sup> Les revenus des 40 % les plus pauvres de la population ont augmenté de 6,1 % en moyenne (en termes réels). En comparaison, l'augmentation des revenus de l'ensemble de la population était de 3,5 %. Entre 2003 et 2014, les politiques de transfert monétaire assorti de conditions, telles que Bolsa Família (Bourse familiale), Bolsa Verde (Bourse verte) et le PRONAF (Programme national pour le renforcement de l'agriculture familiale), ont contribué à faire passer le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil international de pauvreté (1,25 dollar par jour) de 12,7 % à 4,9 %.

2. Le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a chuté, passant de 4,5 % sur la période 2006-2011 à 2,1 % sur la période 2011-2014, plongeant à -3,8 % en 2015. L'inflation reste élevée (10,8 % en 2015). En 2015, le real brésilien s'est déprécié de 49 % par rapport au dollar des États-Unis.

3. Même si les inégalités ont diminué ces 10 dernières années, la pauvreté persiste parmi les populations vulnérables, particulièrement parmi les pauvres des régions rurales du Nord-Est du Brésil, les autochtones, les agro-extractivistes et les personnes d'ascendance africaine. La concentration des richesses économiques et politiques dans les mains des 5 %<sup>2</sup> les plus riches de la population est la cause structurelle qui entraîne une inégalité d'accès aux droits et aux services publics. Dans le Nord-Est, la diminution de la pauvreté et de la pauvreté extrême était supérieure à celle du reste du Brésil, mais la région accuse toujours un retard sur le reste du pays. Le pourcentage de ménages agricoles vivant dans la pauvreté a chuté, passant de 65 % à 36 %, mais de nombreuses personnes vivent toujours dans la pauvreté.<sup>3</sup> Les personnes d'ascendance africaine (53 % de la population)<sup>4</sup> ont un revenu par habitant 40 % inférieur à celui des personnes qui ne sont pas d'ascendance africaine.<sup>5</sup>

4. En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Brésil a largement atteint toutes les cibles de sept OMD, et a réalisé des progrès dans l'OMD 5 relatif au taux de mortalité maternelle. Alors que le Brésil avait pour objectif de réduire le nombre de décès maternels à 35 cas pour 100 000 naissances vivantes, il demeure à une moyenne de 63,9.<sup>6</sup> Les femmes Afro-brésiliennes représentent 62,8 % des décès maternels et les femmes blanches 34 %, alors qu'elles représentent respectivement 52 % et 47,5 % de la population féminine du Brésil. Le taux de mortalité infantile des enfants autochtones est de 43,4 pour 1000 naissances vivantes, contre 15 pour 1000 naissances vivantes pour les autres enfants, la plupart des décès étant dus à la diarrhée et à la malnutrition.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Instituto de Pesquisa Economica Aplicada (Ipea), Ipeadata, 2014.

<sup>2</sup> Selon Gobetti & Orair (Ipea, 2015), les 5 % les plus riches de la population gagnent 30 % du total des revenus et détiennent 43 % de la richesse totale.

<sup>3</sup> Centre international de politiques pour une croissance inclusive. Poverty Profile: the rural North and Northeast of Brazil.

<sup>4</sup> L'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), Pesquisa Nacional por Amostra de Domicilio, 2014.

<sup>5</sup> IBGE/Pesquisa Mensal de Emprego, 2015.

<sup>6</sup> Relatório Socioeconômico da Mulher, 2015.

<sup>7</sup> UNICEF, Tendências em Mortalidade Infantil, 2015.

5. Au Brésil, la condition de la femme s'est améliorée au cours des dernières décennies. Toutefois, les marqueurs sociaux liés à la race, l'origine ethnique et la classe sont la source des inégalités subies par les femmes d'ascendance africaine et les femmes rurales et autochtones. Par exemple, le taux d'homicide de femmes d'ascendance africaine est 48 % plus élevé que celui de femmes non-afro-brésiliennes<sup>8</sup>. Par ailleurs, 32,7 %<sup>9</sup> des femmes autochtones souffrent d'anémie à cause de la gestion inadéquate des terres autochtones, et du manque d'accès aux semences et aux services de santé.<sup>10</sup> Ainsi, les inégalités fondées sur la religion, le genre, la race et l'origine ethnique sont toujours bel et bien présentes et constituent un défi de développement majeur pour le pays.

6. Plus de 80 % de la population vit en zone urbaine, ce qui a une incidence sur l'occupation des sols et la composition des ménages, et exerce une pression sur les ressources locales et naturelles, établissant différents accès aux avantages urbains. Le déplacement des habitants des zones rurales vers les zones urbaines provoque une croissance constante du nombre d'emplois irréguliers et une détérioration des services publics, ce qui augmente la concentration de la pauvreté dans les zones urbaines.

7. Les mesures d'atténuation actuellement prises par le Brésil dans le cadre de l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique représentent l'un des plus grands engagements pris par un pays à ce jour, le Brésil ayant coupé ses émissions de gaz à effet de serre de 41 % en 2012 par rapport aux niveaux de 2005.<sup>11</sup> Le Brésil a réduit le taux de déforestation de la forêt amazonienne de 82 % entre 2004 et 2014, et a pris des mesures d'atténuation dans de nombreux domaines, notamment en matière d'énergie et d'agriculture. Il est indiqué dans les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) récemment présentées par le Brésil lors de la COP21 que le pays prévoit de s'engager à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 37 % par rapport aux niveaux de 2005 en 2025 et de 43 % en 2030.

8. Au Brésil, le nombre de catastrophes naturelles n'a cessé d'augmenter. L'Atlas brésilien des catastrophes naturelles a recensé en moyenne 1363 catastrophes par an, lesquelles ont touché plus de 1500 municipalités. Entre 1991 et 2010, 2500 personnes ont perdu la vue à cause de sécheresses, d'inondations ou de glissements de terrain. La population afro-brésilienne pauvre, qui vit dans les favelas, est la plus affectée par ces catastrophes.

9. Le Brésil doit faire face à plusieurs défis liés au développement dans le but de combiner croissance agricole, protection environnementale, droits des populations autochtones et développement durable. Le recensement de 2010 a déterminé que 896 000 personnes (issues de 305 ethnies autochtones et parlant 274 langues) vivaient dans des zones protégées mais étaient menacées par les agriculteurs, les bûcherons et de mineurs illégaux.

10. Alagoas, Bahia et Ceará sont les États les plus violents du Brésil. Ces 10 dernières années, le taux d'homicide a augmenté, passant à 29 pour 100 000 habitants. En 2012, 56 337 personnes ont été tuées au Brésil, dont 30 072 jeunes hommes

<sup>8</sup> Mapa da Violência, 2011.

<sup>9</sup> 1° Inquérito Nacional de Nutrição dos Povos Indígenas.

<sup>10</sup> Évaluation du PNUD « Nutritional Security for Indigenous Children and Women in Brazil », 2013.

<sup>11</sup> Potentiel de réchauffement climatique sur une durée de 100 ans, Deuxième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),

pauvres d'ascendance africaine. Le nombre de victimes blanches a diminué, passant de 20 000 en 2002 à 15 000 en 2012, tandis que le nombre de victimes d'ascendance africaine est passé de 30 000 à 41 000 durant la même période,<sup>12</sup> preuve des inégalités raciales au Brésil. En ce qui concerne la violence à l'égard des femmes, 50,3 % des 4762 meurtres de femmes enregistrés ont été commis par un membre de la famille de la victime. Par ailleurs, le nombre d'Afro-brésiliennes assassinées a augmenté de 54 % au cours des 10 dernières années.<sup>13</sup>

11. Le Brésil a réalisé d'importants progrès dans l'accès à la justice, tels que le renforcement des Bureaux de défenseurs publics, la création d'un Conseil national de la Justice et la mise en place de politiques visant à promouvoir d'autres mécanismes de règlement des différends. Cependant, des problèmes subsistent. La majorité des personnes incarcérées ont moins de 29 ans (54,8 %) et sont d'ascendance africaine (60,8 %). De même, le taux d'emprisonnement des femmes a augmenté de 567 % entre 2000 et 2014. Au total, 37 380 femmes sont incarcérées, dont 50 % ont entre 18 et 29 ans.<sup>14</sup>

12. La corruption draine les ressources financières qui devraient être affectées au développement économique et social, ce qui a un impact sur les personnes qui vivent dans la pauvreté. Une Stratégie nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux a été mise en place pour assurer le suivi des résultats et promouvoir une société qui lutte contre la corruption. Au Brésil, le coût moyen de la corruption est estimé à environ 2,3 % du PIB.

13. Le Brésil a besoin d'une croissance économique soutenue fondée sur un modèle de développement durable et inclusif dans lequel le secteur privé est appelé à jouer un rôle crucial. Environ 12,9 millions de sociétés emploient 40 millions de personnes.<sup>15</sup> Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 85 % de ce secteur, mais à peine 27 % du PIB national. Le Brésil compte neuf millions de microentreprises et petites entreprises, et cinq millions de micro-entrepreneurs, dont 500 000 bénéficient du programme Bolsa Familia (93 % sont des femmes et 73 % sont d'ascendance africaine). Même si les micro-entrepreneurs ont accès à la sécurité sociale et bénéficient de réduction d'impôts, ils éprouvent des difficultés d'accès aux formations et aux nouvelles technologies.

14. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Brésil a fourni des services de coopération technique à 98 pays, pour la plupart africains et latino-américains, et particulièrement aux pays de langue portugaise. La coopération Sud-Sud pourrait encore être optimisée en mettant l'accent sur la transmission de connaissances et l'assistance technique et opérationnelle.

15. Entre 2012 et 2015, le PNUD a contribué à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion sociale au Brésil.<sup>16</sup> L'« Atlas du développement humain » a aidé les parties prenantes à fournir des services publics dans les régions les plus pauvres, comme par le biais du programme « Mais Médicos », qui a placé 14 000 médecins dans des municipalités présentant un Indice de développement humain (IDH) faible.<sup>17</sup> De

<sup>12</sup> Mapa da Violência, 2011 et 2015.

<sup>13</sup> Mapa da Violência: Homicídios de Mulheres, 2015.

<sup>14</sup> INFOPEN Mulheres, 2015.

<sup>15</sup> Censo das Empresas Brasileiras, Instituto Brasileiro de Planejamento e Tributação, 2012.

<sup>16</sup> 50 Anos de Atuação do PNUD.

<sup>17</sup> Disponible en ligne : <http://www.brasil.gov.br/saude/2015/02/mais-medicos-vai-beneficiar-cerca-de-63-milhoes-de-brasileiros-em-2015>.

même, le PNUD a intégré les OMD à l'échelle du pays et a créé des réseaux de la société civile et des outils d'appui en matière de politiques, dont le Portail OMD, le Prix du Brésil pour les OMD, le Rapport national de suivi des OMD et la Conférence sur les OMD. L'inclusion reposant sur des approches intégrées et des stratégies de réduction de la pauvreté, la croissance économique et la durabilité environnementale ont été mises en place avec succès pour les familles rurales et pauvres. Les kits de connaissances systématisées élaborés par le Bureau brésilien en charge de la justice, de la sécurité publique, du développement local, du bien-être et des sports et du commerce inclusif sera renforcé lors du prochain cycle.

16. Les principaux enseignements tirés du programme précédent sont que le PNUD devrait intensifier la dissémination de l'Atlas du développement humain, afin de continuer à aider le gouvernement à fournir des services aux municipalités présentant un IDH faible. Il aurait également dû s'appuyer sur son expérience passée des OMD et les renforcer pour intégrer les objectifs de développement durable (ODD). Le PNUD devrait améliorer la communication et la diffusion des résultats et des produits axés sur le savoir. Le PNUD devrait également améliorer le suivi des projets. Finalement, il devrait travailler de façon plus intense sur l'ensemble du territoire, particulièrement avec les États et municipalités les plus pauvres.

17. Les inégalités persistent donc entre les riches et les pauvres et entre les territoires (entre les zones rurales et urbaines, dans les régions et d'une région à l'autre), le Nord-Est obtenant les moins bons résultats dans la plupart des indicateurs socio-économiques. Le processus d'urbanisation rapide a amené de fortes concentrations de pauvreté dans les zones urbaines, particulièrement dans les bidonvilles situés sur des terres fragiles, exposées aux risques naturels. Lors du prochain cycle du programme, le PNUD aidera le Brésil à réduire les inégalités, en mettant l'accent sur les populations vulnérables qui vivent toujours dans la pauvreté. Cette approche est conforme aux priorités nationales fixées dans le plan pluriannuel (PPA 2016-2019). Les partenariats avec les entités gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les universités, les organismes des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les institutions financières internationales sont essentiels pour mobiliser des fonds et des ressources et pour avancer vers un changement durable.

## II. Priorités du programme et partenariats

18. Le PNUD, ainsi que d'autres organisations des Nations Unies, est bien placé pour soutenir le Programme 2030, qui servira de plateforme pour aider à rendre le Brésil plus durable, en vue de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités.<sup>18</sup> Le Gouvernement brésilien et le PNUD s'emploieront à la mobilisation sociale et à la territorialisation des ODD, en recherchant la participation des populations vulnérables dans les politiques publiques et le dialogue démocratique. Le PNUD lancera également une plateforme de suivi des objectifs des ODD en partenariat avec l'Institut de recherches économiques appliquées (Ipea). Par ailleurs, le PNUD proposera des programmes de formation et soutiendra le renforcement des capacités gouvernementales en faveur de l'intégration des ODD dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

<sup>18</sup> À partir de ce point, toute mention de la réduction de la pauvreté s'inscrit dans l'ODD 1, cible 1.2.

19. L'accent sera mis sur les zones et populations vulnérables présentant un IDH faible ou moyen, et particulièrement sur les personnes pauvres en milieu rural et les femmes d'ascendance africaine du Nord et du Nord-Est du Brésil, les populations autochtones, les agro-extractivistes et la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGTB), en travaillant de façon plus intense avec les États et les municipalités. La réduction des inégalités et le renforcement de la résilience face aux chocs seront mis au cœur des programmes, particulièrement par la promotion d'alliances entre les institutions publiques et privées locales et nationales et les agences des Nations Unies.

20. En outre, le PNUD intensifiera ses partenariats avec des centres mondiaux. Le Centre international pour le développement du secteur privé à Istanbul fournira une assistance sur les modèles commerciaux inclusifs. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes fournira un appui sur la sécurité publique, l'égalité des sexes, la participation sociale, la transparence et la gestion des risques liés aux catastrophes. Le bureau de pays du PNUD continuera de soutenir le Centre Rio+.

### **Population : une société inclusive et équitable avec des droits étendus pour tous les hommes et femmes**

21. Le PNUD collaborera avec les autorités municipales, étatiques et fédérales, la société civile, le secteur privé et des partenaires internationaux afin de lancer des initiatives de réduction de la pauvreté et des inégalités par le renforcement des services publics dans les domaines de la santé, de l'assistance sociale et du développement rural. Le PNUD contribuera à renforcer les capacités à formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques sociales, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes, des races, des origines ethniques et des générations.

22. Le PNUD poursuivra ses efforts visant à renforcer la résilience des institutions aux chocs économiques et à éviter que des personnes ne retombent dans la pauvreté. Le PNUD renforcera l'Atlas du développement humain, en ventilant les données en fonction du sexe et de la race, en incorporant les données issues d'enquêtes sur les ménages (RADAR PNAD 2012-2014) et de trois autres régions métropolitaines. Le PNUD élaborera un Rapport sur le développement humain (RDH) sur les activités physiques et sportives et créera une nouvelle plateforme de suivi des indicateurs des ODD.

23. Le PNUD soutiendra la capacité technique du Gouvernement brésilien d'étendre le Système national de promotion de l'égalité raciale (SINAPIR), en renforçant la décentralisation des politiques d'égalité raciale. Par ailleurs, le PNUD fournira des moyens techniques afin d'améliorer la vulgarisation agricole de la population agricole familiale et des peuples et communautés traditionnels bénéficiant du programme Bourse verte.

24. La stratégie sur le bien-être du PNUD portera sur la prévention et le traitement des maladies au sein du système de santé unifié, améliorant sa capacité de gestion pour garantir son accès à tous, particulièrement aux plus vulnérables. Le PNUD soutiendra les politiques publiques et les initiatives de la société civile qui promeuvent les activités physiques et sportives pour tous les âges et appuiera les réponses épidémiologiques sur demande du Gouvernement. La stratégie inclut la promotion des services de santé qui n'opèrent pas de discrimination fondée sur le sexe, la race, l'âge ou l'identité sexuelle, en partenariat avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) afin

d'augmenter l'accessibilité des services de prévention, de diagnostic et de traitement du VIH.

25. Le PNUD continuera d'intégrer l'égalité des sexes, en veillant à la participation des femmes à la protection et à la gestion durable de l'environnement et de ses ressources naturelles. Le PNUD promouvra également l'autonomisation des femmes afin de combler les écarts entre les sexes dans le secteur privé et coopérera avec ONU-Femmes et le FNUAP à la prévention de la violence à l'égard des femmes et à la promotion de l'autonomisation politique des femmes.

26. Le Brésil continuera à systématiser son savoir en matière de développement centré sur l'être humain et à le partager avec les pays en développement dans le cadre de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud. Le Centre international de politiques pour une croissance inclusive, administré et soutenu par le PNUD Brésil, intensifiera son partage des initiatives de coopération Sud-Sud visant à aider les pays intéressés dans la conception et l'évaluation de programmes et politiques de protection sociale.

### **Planète : gestion durable des ressources naturelles pour les générations présentes et futures**

27. Le PNUD travaillera avec le Gouvernement brésilien à la mise en œuvre de législations environnementales nationales et d'engagements multilatéraux et internationaux axés sur la biodiversité, la désertification, les produits chimiques, le protocole de Montréal et l'évolution du climat.

28. Le PNUD soutiendra le Gouvernement brésilien dans la mise en œuvre d'un cadre réglementaire environnemental et des politiques connexes qui promeuvent la gestion durable des ressources naturelles, des services efficaces rendus par les écosystèmes, l'occupation des sols et le changement d'affectation des terres, le réaménagement des sols dégradés, et la gestion territoriale et environnementale par les populations autochtones, quilombolas et rurales en vue d'améliorer leur résilience aux changements climatiques, de réduire la dégradation des terres et de garantir leurs droits constitutionnels. En travaillant avec les groupes vulnérables, le PNUD promouvra leur insertion productive et leur accès aux marchés, augmentant ainsi leurs revenus issus de la gestion des forêts naturelles.

29. Le renforcement de la résilience des populations cibles améliorera leurs moyens de subsistance, ce qui réduira leur vulnérabilité à l'impact de changements climatiques et de catastrophes naturelles. Étant donné l'impact de l'évolution du climat sur la désertification, l'augmentation des catastrophes et la paupérisation des groupes à risque, le PNUD appuiera la mise en œuvre des CPDN et de mesures d'atténuation et d'adaptation, et promouvra l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les modèles de transport durable et la gestion des produits chimiques et des déchets. Le PNUD coopérera avec les autorités étatiques, les universités et la société civile afin de renforcer les capacités nationales de gestion des risques liés aux catastrophes à travers la production de données et le renforcement des capacités des fonctionnaires et des conseillers techniques de conception et de mise en œuvre de politiques publiques intersectorielles tenant compte de la problématique hommes-femmes, principalement axée sur les zones les plus pauvres.

30. Le PNUD promouvra l'établissement de partenariats propres à encourager l'adoption de modèles de consommation et de production durables (incluant la

problématique hommes-femmes). Au titre du protocole de Montréal, le PNUD fera mieux connaître et améliorera les capacités techniques des entreprises impliquées dans la réduction progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone. La réduction des rejets de polluants et de substances dangereuses dans l'atmosphère aura certainement des effets positifs sur la santé et le contrôle des maladies.

31. Le PNUD promouvra la mise en place d'un environnement propice à la durabilité des villes, communautés et territoires par le biais de politiques fondées sur les résultats de l'Atlas du développement humain métropolitain.

### **Prosperité : Prosperité et qualité de vie pour tous**

32. Le développement économique est essentiel pour réduire la pauvreté et les inégalités. Au Brésil, le PNUD appuiera une approche inclusive de la croissance économique en fournissant des informations et des méthodologies visant à élargir le commerce inclusif à la base de la pyramide afin d'augmenter les revenus de 5140 microentreprises et petites entreprises et de 1 087 860 micro-entrepreneurs accompagnés par le Serviço Brasileiro de Apoio às Micro e Pequenas Empresas (SEBRAE), dont 52 % sont des hommes et 48 % des femmes. Cela renforcera la capacité de 15 pépinières d'entreprises à soutenir la mise en œuvre de modèles commerciaux inclusifs.

33. Au Brésil, 68 % de la population possèdent un compte simplifié, dont 58,5 % font partie des 40 % les plus pauvres de la population, 64,8 % sont des femmes et 52,6 % sont de jeunes adultes. Le PNUD travaillera avec les acteurs nationaux afin de développer un ensemble d'études, de soutenir l'innovation technologique et de diffuser l'information dans le but d'augmenter l'utilisation efficace des comptes de crédit et d'épargne, de faciliter l'accès aux capitaux et d'offrir des possibilités de croissance économique et de création de revenus. Une attention particulière sera accordée au développement de modèles commerciaux qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes.

34. Le PNUD fournira une assistance technique aux parties prenantes nationales et locales. Les infrastructures, la logistique et les services de base seront renforcés de sorte que les milieux d'affaires puissent atteindre les zones sous-desservies.

35. Le PNUD étendra ses partenariats multipartites en collaborant avec des réseaux d'affaires, des entreprises publiques et privées, des fondations philanthropiques et des médias, préconisant une plus grande sensibilisation aux modèles de consommation et de production durables. De même, le PNUD promouvra un dialogue inclusif sur le développement durable avec les industries extractives et les populations touchées. Le PNUD encouragera les partenariats public-privé pour le développement, y compris l'organisation de grandes manifestations pertinentes.

### **Paix : une société pacifique, équitable et inclusive**

36. L'état de droit et le développement se renforcent mutuellement. À ce titre, la promotion d'un environnement fondé sur la gouvernance démocratique, l'état de droit, la justice et la paix est clé pour promouvoir des politiques et initiatives publiques axées sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans ce contexte, le PNUD aidera les autorités fédérales, étatiques et municipales et les pouvoirs judiciaires et législatifs à développer des initiatives liées à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, particulièrement pour les populations vulnérables. Une attention

particulière sera accordée aux municipalités présentant un IDH faible, en tenant compte des inégalités liées au sexe et des inégalités raciales, ethniques et générationnelles.

37. La priorité sera donnée aux approches innovantes de la prévention et du contrôle de la violence, par le biais de la promotion de la coordination et du dialogue intergouvernemental avec une vision multidisciplinaire du problème de la violence. Il sera essentiel de prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes et la participation citoyenne dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des politiques de sécurité publique. Le PNUD se joindra aux efforts du Gouvernement brésilien et d'autres agences visant à éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles.

38. La promotion de l'accès à la justice impliquera le renforcement des institutions de justice, telles que les avocats commis d'office et les procureurs, de leurs mécanismes d'accès respectifs et des autres mécanismes de soutien mis en place, qui amènent à une résolution pacifique des conflits. Par ailleurs, la priorité sera également donnée à l'amélioration de la gestion des prisons et de l'accès des prisonniers à la justice, en favorisant la mise en œuvre de principes directeurs qui protègent les droits des prisonniers et modifient les pratiques qui contribuent à un emprisonnement excessif dans le pays, particulièrement pour les femmes.

39. En ce qui concerne les droits de l'homme, le PNUD soutiendra les politiques publiques (aux niveaux national et sous-national) qui promeuvent le dialogue avec la société civile et mettent l'accent sur les populations vulnérables, comme la communauté LGBT, les femmes afro-brésiliennes et les immigrants. En outre, le PNUD soutiendra l'élaboration de l'index stigma en collaboration avec des partenaires et d'autres agences des Nations Unies.

40. Afin d'instaurer des institutions inclusives et réactives et de réduire la corruption sous toutes ses formes, le dialogue démocratique servira à établir collectivement une culture plus transparente et responsable et à réduire l'une des principales entraves à la réalisation des ODD.

41. Le PNUD soutiendra la modernisation de l'État, particulièrement au niveau sous-national, et promouvra des outils tels que le Système de gestion pour une meilleure gouvernance (SIGOB) et des pratiques exemplaires pour améliorer la gestion publique et la prestation de services publics efficaces, particulièrement dans les municipalités présentant un IDH plus faible.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

42. Le présent descriptif de programme, qui présente les contributions que le PNUD apportera aux priorités nationales du Brésil, est un document engageant au premier chef la responsabilité de l'organisation auprès du Conseil d'administration en ce qui concerne l'alignement des résultats et les ressources affectées au programme au niveau national. Les responsabilités des cadres agissant aux niveaux national, régional et du siège aux fins des programmes de pays sont énoncées dans le programme et les règles et procédures opérationnelles de l'organisation et dans son cadre de référence du contrôle interne. Ce programme sera exécuté au niveau national sous la supervision du Ministère des Affaires étrangères, en qualité de coordonnateur officiel et technique de la coopération internationale. Le cas échéant, le PNUD fournira des services d'appui à

l'exécution. D'autres modalités pourront être envisagées, notamment avec les organismes des Nations Unies ou les organisations non gouvernementales, le PNUD pouvant directement assurer la mise en œuvre pour atteindre des objectifs conformément aux procédures institutionnelles. Les normes sociales et écologiques du PNUD seront appliquées afin d'assurer que le développement soit inclusif, fondé sur les droits de l'homme et protège l'environnement. Le cas échéant, une politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) et des procédures accélérées peuvent être appliquées. Le PNUD contribuera à la mise en œuvre du Centre d'opérations conjoint, en l'intégrant dans le modèle d'affaires du bureau de pays.

43. Le programme est aligné avec les priorités du PPA 2016-2019, du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD 2017-2021) et du plan stratégique du PNUD 2014-2017, et incorpore les ODD dans sa stratégie de mise en œuvre. Un Comité de gestion du programme sera mis sur pied avec des homologues nationaux pour superviser la mise en œuvre du programme.

44. Le PNUD étendra sa stratégie de partenariat, s'appuiera sur les stratégies existantes et développera des alliances avec de nouveaux partenaires, tels que les autorités sous-nationales, les institutions financières internationales, le secteur privé, les médias et les institutions nationales.

45. Les risques associés aux programmes sont liés aux fluctuations monétaires et aux instabilités politiques (ex. : élections municipales de 2016, élection des gouverneurs des États et élection présidentielle de 2018) qui sont susceptibles de modifier les priorités politiques des autorités sous-nationales et nationales. Pour atténuer ces risques, le PNUD engagera un dialogue avec les candidats et les autorités de tout le spectre politique, en harmonisant ses initiatives avec les plans et politiques de l'État. Les déficits fiscaux, une inflation élevée, une dépendance à l'égard des produits de base et la baisse des cours du pétrole constituent des risques pour les revenus et investissements de l'État. Ces risques requièrent d'être solidement analysés par le PNUD pour aider le Gouvernement brésilien à augmenter l'efficacité du secteur public et pour promouvoir des réformes structurelles.

46. Le PNUD mobilisera des fonds et des contributions en nature auprès d'interlocuteurs nationaux à tous les niveaux du gouvernement, d'institutions financières internationales, du secteur privé et des donateurs internationaux intéressés par un partenariat avec le Gouvernement brésilien. Une stratégie de mobilisation des ressources couvrira le cycle du programme.

#### **IV. Suivi et évaluation**

47. Les indicateurs, les références et les objectifs servent de base au suivi et à l'évaluation. La plupart des données seront recueillies auprès des parties prenantes nationales, telles que l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), les organisations sectorielles, etc. Les données seront ventilées par sexe, race, âge et d'autres variables pertinentes. Des stratégies de production de données, dont une plateforme incluant les indicateurs de réalisation des ODD, seront élaborées pour améliorer les capacités de suivi nationales, en particulier au niveau local. Le PNUD renforcera ses capacités de suivi et d'évaluation afin de pouvoir aider au suivi du PNUAD et de la gestion des informations inter-institutions.

48. Actuellement, le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes du PNUD a compté 2 projets GEN3 et 14 projets GEN2, d'une valeur de 6,2 millions de dollars (livraison : 12,4 millions de dollars). Dans le but d'améliorer les capacités relatives à l'égalité homme-femmes et au système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes, le PNUD renforcera sa Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes avec des activités et projets précis axés sur l'autonomisation des femmes.

49. Le PNUD et l'Agence brésilienne de coopération (ABC) organiseront conjointement des révisions annuelles de la mise en œuvre du descriptif de programme de pays avec tous leurs partenaires. Le descriptif sera renforcé avec une stratégie complète de gestion de la planification, du suivi, de l'évaluation et des connaissances.

50. La stratégie inclura : (a) des mécanismes d'appui d'assurance qualité pour garantir la mise en place d'une gestion axée sur les résultats et d'approches tenant compte de la problématique hommes-femmes, l'identification des possibilités de coopération Sud-Sud tenant compte de la problématique hommes-femmes, et le renforcement des capacités; (b) un plan d'évaluation pour soutenir la prise de décision, l'apprentissage et la responsabilisation; et (c) un plan de communication.

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Brésil (2017-2021)

<i>Priorité du pays</i> <i>Population : une société inclusive et équitable avec des droits étendus pour tous les hommes et femmes</i>				
<b>Réalisation énoncée dans le PNUAD faisant intervenir le PNUD :</b>				
Réalisation 1 : Un développement social renforcé à travers le pays, avec une réduction de la pauvreté grâce à un accès équitable à des biens et services publics de qualité, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé, du bien-être, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du travail décent, mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'égalité raciale, ethnique et générationnelle.				
<b>Réalisation correspondante du plan stratégique (pour le plan stratégique 2014-2017)</b>				
Réalisation 3 : les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base				
<b>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</b>	<b>Source des données, fréquence de la collecte des données, et entité responsable</b>	<b>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</b>	<b>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</b>	<b>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</b>
<p><i>Indicateur</i> : Taux de mortalité maternelle ventilé par race <i>Niveau de référence</i> : 63,9 pour 100 000 naissances vivantes (62,8 % Afro-brésiliennes; 34 % blanches) (2015) <i>Niveau cible</i> : 35 pour 100 000 naissances vivantes (52 % Afro-brésiliennes; 47,5 % blanches) (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de familles bénéficiant du programme Bourse verte, ventilé en fonction du sexe du chef de famille <i>Niveau de référence</i> : 76 220 (66 311 femmes; 9909 hommes) (2016) <i>Niveau cible</i> : 94 000 (81 780 femmes; 12 220 hommes) (2021)</p>	<p><i>Source</i> : Système de santé unifié/Ministère de la Santé <i>Fréquence de la collecte</i> : Annuelle <i>Entité responsable</i> : Ministère de la Santé</p> <p><i>Source</i> : Ministère de l'Environnement <i>Fréquence</i> : Mensuelle <i>Entité responsable</i> : Ministère de l'Environnement</p> <p><i>Source</i> : Ministère du Développement agricole <i>Fréquence</i> : Annuelle <i>Entité responsable</i> : Ministère du Développement agricole</p>	<p>1. Renforcement des capacités institutionnelles afin de formuler des politiques et stratégies durables pour améliorer l'accès de la population à la santé et pour promouvoir le bien-être.</p> <p><i>Indicateur 1.1</i> : Nombre de stratégies mises en œuvre pour améliorer les services de santé et pour promouvoir le sport auprès des populations vulnérables, dont les femmes afro-brésiliennes, les populations autochtones, la communauté LGBT, etc. <i>Niveau de référence</i> : 2 (2015) <i>Niveau cible</i> : 10 (2019)</p> <p><i>Indicateur 1.2</i> : Taux de détection du VIH (chez les 20-24 ans), ventilé par sexe. <i>Niveau de référence</i> : 30,3 hommes; 12,0 femmes pour 100 000 personnes (2014) <i>Niveau cible</i> : 6,7 hommes; 4,2 femmes pour 100 000 personnes (2021)</p> <p>2. Renforcement des capacités institutionnelles afin de promouvoir l'accès aux droits et à des moyens de subsistance durables, avec une attention spéciale aux populations vulnérables et aux peuples traditionnels.</p> <p><i>Indicateur 2.1</i> : Nombre de familles rurales bénéficiant d'une aide technique et de services de vulgarisation rurale, principalement en faveur de l'autonomisation des femmes. <i>Niveau de référence</i> : 629 262 (2015) <i>Niveau cible</i> : 900 000 (2021)</p>	<p>Ministères de la Santé, de la Justice, de l'Éducation, de l'Environnement, du Développement social et du Développement agricole</p> <p>Présidence</p> <p>ONU-Femmes, FNUAP, OPS, ONUSIDA</p> <p>Ipea</p> <p>FJP</p> <p>ABC</p> <p>États</p> <p>Municipalités</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> 187 500</p> <p><b>Autres ressources</b> 120 000 000</p>

<p><i>Indicateur</i> : Nombre de contrats passés avec le Programme national pour le renforcement de l'agriculture familiale, ventilé par sexe  <i>Niveau de référence</i> : 1,9 million (562 000 femmes; 1 338 000 hommes) (2015)  <i>Niveau cible</i> : 2,09 millions (700 000 femmes; 1 390 000 hommes) (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de systèmes/rapports d'analyse, de mesure et de collecte des données permettant de suivre la réalisation des ODD  <i>Niveau de référence</i> : 1 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 5 (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre d'institutions brésiliennes contribuant à la coopération Sud-Sud ou à la coopération triangulaire  <i>Niveau de référence</i> : 312 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 362 (2021)</p>	<p><i>Source</i> : Ipea  <i>Fréquence</i> : Semestrielle  <i>Entité responsable</i> : Ipea</p> <p><i>Source</i> : ABC  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : ABC</p>	<p><i>Indicateur 2.2</i> : Nombre d'États et de municipalités participant au SINAPIR.  <i>Niveau de référence</i> : 9 États et 23 municipalités (2015)  <i>Niveau cible</i> : 27 États et 173 municipalités (2021)</p> <p>3. Renforcement des capacités institutionnelles afin de soutenir la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques sociales, en ce qui concerne la participation et le contrôle social.</p> <p><i>Indicateur 3.1</i> : Nombre de nouveaux rapports/atlas du développement humain, avec une forte ventilation des données préparées et promues.  <i>Niveau de référence</i> : 3 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 8 (2021) (un IDHM ventilé par genre et par race, un RADAR PNAD 2012-2014, un nouveau rapport avec trois régions métropolitaines, un RDH sur les activités physiques et sportives et une nouvelle plateforme de suivi des indicateurs des ODD)</p> <p><i>Indicateur 3.2</i> : Nombre d'entités fédératives (municipalités, États, consortiums) alignant leurs outils de planification sur les ODD.  <i>Niveau de référence</i> : 0 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 1010 (2021)</p> <p>4. Initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire appuyées et orientées par les priorités de la politique étrangère brésilienne.</p> <p><i>Indicateur 4.1</i> : Nombre de nouveaux projets de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire mis en place avec le Gouvernement brésilien.  <i>Niveau de référence</i> : 5 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 8 (2021)</p>	<p>Organisations de la société civile</p> <p>Centres de recherche</p>	
<p><b>Priorité du pays</b>  <i>Planète : gestion durable des ressources naturelles pour les générations présentes et futures</i></p>				
<p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD faisant intervenir le PNUD</b>  Réalisation 3 : Renforcement des capacités institutionnelles afin de promouvoir les politiques publiques pour la gestion durable des ressources naturelles et des services rendus par les écosystèmes et pour la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes, et d'assurer la cohérence et la mise en œuvre de ces politiques.</p>				
<p><b>Réalisation correspondante du plan stratégique</b>  Réalisation 1 : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				

<p><i>Indicateur</i> : Tonnes d'équivalent CO2 émises annuellement  <i>Niveau de référence</i> : 1,2 tonne d'équivalent CO2 (2012)  <i>Niveau cible</i> : 2 tonnes d'équivalent CO2 (2020)</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombres de kilomètres de l'Amazonie déforestés annuellement  <i>Niveau de référence</i> : 5831 km<sup>2</sup> (2015)  <i>Niveau cible</i> : 3915 km<sup>2</sup> (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Adoption de politiques de production et de consommation durables  <i>Niveau de référence</i> : Élaboration d'un plan d'action pour la production et la consommation durables (2011)  <i>Niveau cible</i> : Au moins 2 plans sectoriels en cours d'application (2021)</p>	<p><i>Source</i> : Estimativas de emissões de GEE Brasil  <i>Fréquence</i> : Tous les 4 ans  <i>Entité responsable</i> : Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation</p> <p><i>Source</i> : Ministère de l'Environnement  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : Ministère de l'Environnement</p> <p><i>Source</i> : Ministère de l'Environnement  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : Ministère de l'Environnement</p>	<p>1. Renforcement des politiques pour l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, intégrant des plans nationaux et des accords internationaux.</p> <p><i>Indicateur 1.1</i> : Tonnes de substance menaçant l'ozone (HCFC-141b) réduites progressivement.  <i>Niveau de référence</i> : 168,8 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 469,7 (2021)</p> <p><i>Indicateur 1.2</i> : Nombre d'initiatives d'atténuation ou d'adaptation mises en œuvre.  <i>Niveau de référence</i> : 3  <i>Niveau cible</i> : 6</p> <p>2. Renforcement des politiques afin de garantir l'efficacité des services rendus par l'écosystème et la préservation de la diversité biologique, de promouvoir une occupation des sols durable, de réhabiliter des terres dégradées et de lutter contre la désertification.</p> <p><i>Indicateur 2.1</i> : Nombre de familles pauvres en milieu rural bénéficiant d'emplois ruraux et du développement des affaires dans les États du Nord-Est, ventilé en fonction du sexe du chef de famille.  <i>Niveau de référence</i> : 0  <i>Niveau cible</i> : 12000 (3600 femmes; 8400 hommes)</p> <p><i>Indicateur 2.2</i> : Nombre de projets de microfinancement mis en œuvre et de stratégies/études sur la socio-biodiversité élaborées dans les biomes de Caatinga, de Cerrado et de l'Amazonie.  <i>Niveau de référence</i> : 90 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 135 (2021)</p> <p>3. Partenariats avec des institutions gouvernementales, le secteur privé et la société civile établis pour garantir des modèles de consommation et de production durables, promouvant l'efficacité énergétique, les technologies propres et renouvelables, et les pratiques respectueuses de l'environnement.</p> <p><i>Indicateur 3.1</i> : Nombre de partenariats établis pour garantir des modèles de consommation et de production durables.  <i>Niveau de référence</i> : 4 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 10 (2021)</p>	<p>Ministères de l'Environnement, de la Science et de la technologie, et de l'Intégration nationale</p> <p>Protection civile</p> <p>FUNAI</p> <p>États</p> <p>Municipalités</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Centres de recherche</p> <p>Secteur privé</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> 187 500</p> <p><b>Autres ressources</b> 100 000 000</p>
--	--	---	--	---

<p><i>Indicateur</i> : Population autochtone en fonction de la situation des ménages (à l'intérieur ou à l'extérieur des terres autochtones), ventilée par sexe  <i>Niveau de référence</i> : 517 838 à l'intérieur (51,6 % d'hommes et 48,4 % de femmes) et 379 539 à l'extérieur (48,7 % d'hommes et 51,3 % de femmes) (2010)  <i>Niveau cible</i> : 700 000 à l'intérieur (50,5 % d'hommes et 49,5 % de femmes) et 300 000 à l'extérieur (49,5 % d'hommes et 50,5 % de femmes) (2020)</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de sous-nationaux avec des mécanismes de gestion des risques liés aux catastrophes pour l'intervention et le relèvement.  <i>Niveau de référence</i> : 52 % (2013)  <i>Niveau cible</i> : 57,2 % (2021)</p>	<p><i>Source</i> : Censu 2010 – « O Brasil Indígena »  <i>Fréquence</i> : Tous les 10 ans  <i>Entité responsable</i> : IBGE</p> <p><i>Source</i> : Protection civile/MUNIC  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : Protection civile/IBGE</p>	<p>4. Renforcement des stratégies et capacités techniques afin de rendre les villes, communautés et territoires inclusifs, intégrés, sûrs, accessibles, résilients et durables, une attention spéciale étant accordée aux besoins des personnes vulnérables.</p> <p><i>Indicateur 4.1</i> : Nombre de stratégies/plans mis en œuvre pour la gestion environnementale et territoriale des terres autochtones.  <i>Niveau de référence</i> : 10 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 20 (2021)</p> <p>5. Renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et actions en matière de prévention et préparation aux catastrophes et de gestion des risques liés aux catastrophes, y compris l'adaptation aux changements climatiques, dans une approche multisectorielle intégrée.</p> <p><i>Indicateur 5.1</i> : Plans de développement national et plans sectoriels clés mis en œuvre, qui portent explicitement sur la gestion des catastrophes ou des risques climatiques, ventilés en fonction de ceux qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes.  <i>Niveau de référence</i> : 1 plan national ne tenant pas compte de la problématique hommes-femmes  <i>Niveau cible</i> : 1 plan national et 5 plans sous-nationaux/sectoriels tenant compte de la problématique hommes-femmes</p>		
<p><b>Priorité du pays</b>  <b>Prosperité et qualité de vie pour tous</b></p>				
<p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD faisant intervenir le PNUD</b></p> <p>Réalisation 4 : Croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement intégrant la diversification de la production, un renforcement industriel, des infrastructures résilientes, une productivité et une innovation accrues, la transparence, la participation sociale et le renforcement des microentreprises et petites entreprises.</p>				
<p><b>Réalisation correspondante du plan stratégique</b></p> <p>Réalisation 1 : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				
<p><i>Indicateur</i> : Nombre de micro-entrepreneurs, de microentreprises et de petites entreprises au Brésil, ventilé en fonction du sexe de l'entrepreneur  <i>Niveau de référence</i> : 10 millions (51 % de femmes; 49 % d'hommes) (2015)</p>	<p><i>Source</i> : Compre do Pequeno  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : SEBRAE</p>	<p>1. Renforcement du commerce inclusif et de l'écosystème de marché, par le biais d'investissements productifs, d'informations et de services d'appui à la mise en œuvre.</p> <p><i>Indicateur 1.1</i> : Nombre de pépinières d'entreprises capables de soutenir la mise en œuvre de modèles commerciaux inclusifs.  <i>Niveau de référence</i> : 0 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 15 (2021)</p>	<p>SEBRAE  CNI/CNA  États  Municipalités</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> 187 500</p> <p><b>Autres ressources</b> 10 000 000</p>

<p><i>Niveau cible</i> : 12 millions (52 % de femmes; 48 % d'hommes) (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Perception des services financiers des banques par les entrepreneurs <i>Niveau de référence</i> : 55 % très bons/bons, 10 % assez bons, 35 % moyens/mauvais (2014) <i>Niveau cible</i> : 75 % très bons/bons, 10 % assez bons, 15 % moyens/mauvais (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre d'entreprises participant à des réseaux d'affaires nationaux et internationaux <i>Niveau de référence</i> : 720 (2016) <i>Niveau cible</i> : 1010 (2021)</p>	<p><i>Source</i> : Financiamento dos Pequenos Negócios no Brasil <i>Fréquence</i> : Annuelle <i>Entité responsable</i> : SEBRAE</p> <p><i>Source</i> : Pacte mondial des Nations Unies <i>Fréquence</i> : Annuelle <i>Entité responsable</i> : Pacte mondial des Nations Unies</p>	<p>2. Augmentation des études, informations et innovations technologiques afin de favoriser l'accès aux services financiers et de promouvoir une croissance économique inclusive.</p> <p><i>Indicateur 2.1</i> : Nombre de nouveaux cas de finance accessible à tous recensés, présentés et disponibles sur une plateforme en ligne. <i>Niveau de référence</i> : 0 (2016) <i>Niveau cible</i> : 10 (2021)</p> <p>3. Renforcement des capacités techniques afin d'améliorer les infrastructures et les services de base, pour aider les entreprises brésiliennes à atteindre les zones sous-desservies et les marchés étrangers, en promouvant un environnement commercial adaptable et une croissance économique plus durable.</p> <p><i>Indicateur 3.1</i> : Nombre d'entreprises et de réseaux partageant leurs connaissances sur les modèles innovants d'accès aux infrastructures et aux services de base. <i>Niveau de référence</i> : 1 (2015) <i>Niveau cible</i> : 10 (2021)</p> <p>4. Intensification et élargissement des partenariats multipartites afin de soutenir et de promouvoir une croissance inclusive et durable, par le biais d'échange de connaissances et d'activités de renforcement des capacités.</p> <p><i>Indicateur 4.1</i> : Nombre de réseaux commerciaux, d'écoles, d'associations, de cellules de réflexion et de fondations philanthropiques participant à un dialogue. <i>Niveau de référence</i> : 2 (2015) <i>Niveau cible</i> : 11 (2021)</p>	<p>Écoles de commerce et réseaux commerciaux</p> <p>Ministères des Affaires étrangères, de la Science et de la Technologie, de la Planification, du Développement social, de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Banque centrale</p> <p>Donateurs bilatéraux</p> <p>Institutions financières internationales (BID, FIPAD, Banque mondiale)</p>	
<p><b>Priorité du pays</b> <i>Paix : une société pacifique, équitable et inclusive</i></p>				
<p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD faisant intervenir le PNUD</b> Réalisation 6 : Une société pacifique, équitable et inclusive promue par le biais de la participation sociale, de la transparence et de la gouvernance démocratique, respectant la laïcité de l'État et garantissant la jouissance des droits de l'homme pour tous.</p>				
<p><b>Résultats correspondants du plan stratégique</b> Réalisation 2 : il est répondu aux attentes des citoyens en ce qui concerne la liberté d'expression, le développement, l'état de droit et le respect du principe de responsabilité, grâce à des systèmes de gouvernance démocratique plus solides</p>				

<p><i>Indicateur</i> : Taux d'homicide, ventilé par âge, sexe et race  <i>Niveau de référence</i> : 25,2 hommes; 4,8 femmes; 57,6 jeunes; 40,4 Afro-brésiliens pour 100 000 habitants (2012)  <i>Objectif</i> : 22,6 hommes; 3,9 femmes; 53 jeunes; 37 Afro-brésiliens pour 100 000 habitants (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Dépenses du Gouvernement fédéral sous forme de pourcentage du budget initialement approuvé  <i>Niveau de référence</i> : 34 % (2014)  <i>Niveau cible</i> : 38 % (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Arriéré judiciaire des tribunaux de première et deuxième instance  <i>Niveau de référence</i> : 73 % pour les tribunaux de première instance; 47 % pour les tribunaux de deuxième instance (2014)  <i>Niveau cible</i> : 65,7 % pour les tribunaux de première instance; 42,3 % pour les tribunaux de deuxième instance (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de respect des 170 recommandations reçues par le Brésil dans le cadre de l'examen périodique universel</p>	<p><i>Source</i> : Anuário Brasileiro de Segurança Pública  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : FBSP</p> <p><i>Source</i> : Tribunal de Contas da União (TCU), Contas do Governo  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : TCU</p> <p><i>Source</i> : Conselho Nacional de Justiça (CNJ)  <i>Fréquence</i> : Annuelle  <i>Entité responsable</i> : CNJ</p> <p><i>Source</i> : Rapport sur le Brésil (2017 et 2021)  <i>Fréquence</i> : Tous les 4 ans  <i>Entité responsable</i> : Ministère de la Femme, de l'Égalité raciale et des Droits de l'homme</p>	<p>1. Promotion d'une approche novatrice des politiques et programme de sécurité, grâce au renforcement des capacités et des connaissances et au dialogue, avec des méthodologies participatives et multidisciplinaires.</p> <p><i>Indicateur 1.1</i> : Nombre de plans stratégiques de sécurité élaborés par les municipalités, y compris les villes situées dans les États d'Alagoas, Espírito Santo et Ceará, où le niveau de violence est élevé.  <i>Niveau de référence</i> : 52 (2014)  <i>Niveau cible</i> : 104 (2021)</p> <p><i>Indicateur 1.2</i> : Nombre de « Casas da Mulher Brasileira » qui fournissent des services intégrés aux femmes victimes de violence sexuelle et sexiste mises sur pied dans les capitales des États.  <i>Niveau de référence</i> : 3 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 8 (2021)</p> <p>2. Développement des capacités institutionnelles et techniques afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation et de promouvoir des institutions novatrices à tous les niveaux, par le biais de la participation sociale, d'une gestion efficace, d'informations et de mécanismes de coordination.</p> <p><i>Indicateur 2.1</i> : Nombre de nouveaux engagements à réduire la corruption pris par des institutions du secteur public ou privé.  <i>Niveau de référence</i> : 1 (2015)  <i>Niveau cible</i> : 4 (2021)</p> <p><i>Indicateur 2.2</i> : Nombre d'États et municipalités en conformité avec le Droit d'accès à l'information (Escala Brasil Transparente).  <i>Niveau de référence</i> : 8 États et 31 municipalités (2015)  <i>Niveau cible</i> : 27 États et 100 municipalités (2021)</p> <p>3. Promotion de l'accès à la justice, grâce au renforcement du système judiciaire et à la promotion d'autres mécanismes de règlement des différends, en vue de promouvoir une culture de règlement des différends pacifique à tous les niveaux.</p> <p><i>Indicateur 3.1</i> : Pourcentage d'établissements pénitentiaires adoptant de nouveaux modèles de gestion.  <i>Niveau de référence</i> : 0 % (2015)  <i>Niveau cible</i> : 70 % (2021)</p>	<p>Ministères de la Justice et de la Transparence, de la Fiscalité et du Contrôle</p> <p>États</p> <p>Municipalités</p> <p>Universités et centres de recherche</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Secteur privé</p> <p>Système judiciaire</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> 187 500</p> <p><b>Autres ressources</b> 20 000 000</p>
---	--	--	---	--

<p><i>Niveau de référence</i> : examen à mi-parcours du Brésil (2015) <i>Niveau cible</i> : 60 % (2021)</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de municipalités présentant une structure de gestion des politiques relatives aux droits de l'homme <i>Niveau de référence</i> : 44.1 % (2014) <i>Niveau cible</i> : 52,9 % (2021)</p>	<p><i>Source</i> : MUNIC <i>Fréquence</i> : Annuelle <i>Entité responsable</i> : IBGE</p>	<p><i>Indicateur 3.2</i> : Taux d'augmentation annuel de l'incarcération de femmes au Brésil, ventilé par âge et par race. <i>Niveau de référence</i> : 40,5 % par an (37 380 au total, dont 18 690 jeunes et 11 214 Afro-brésiliennes) (2014) <i>Niveau cible</i>: 20 % par an (82 690 au total, dont 41 345 jeunes et 27 563 Afro-brésiliennes) (2021)</p> <p>4. Renforcement des mécanismes et politiques nationaux et sous-nationaux pour la promotion des droits de l'homme, tenant compte des inégalités liées au sexe, des inégalités raciales, ethniques et générationnelles, et des groupes exclus, quelle que soit leur nationalité.</p> <p><i>Indicateur 4.1</i> : Pourcentage de propositions présentées aux Conférences conjointes sur les droits de l'homme (2016) s'étant traduites par des mesures politiques publiques. <i>Niveau de référence</i> : 0 % (2015) <i>Niveau cible</i>: 40 % (2021)</p>		
				<p><b>Total</b> 250 750 000</p>